



L'A.M.T.A. MAUREPAS



avec le soutien de la municipalité,
vous invite à participer à son
FITA / FEDERAL

Les samedi 23 et dimanche 24 juin 2018
Concours sélectif pour le championnat de France

Nous vous accueillerons au
Stade du Bout des Clos – D13 - rue de Montfort
Coordonnées géographiques du lieu : *Lat : 48° 45' 52,30" N - Long : 1° 54' 48,10" E*
Entrée du Stade en face de la station-service AUCHAN Pariwest.

Horaires pour les 2 journées :

• **Matin**

Ouverture GREFFE	08h00
Échauffement à distance (30 mn) et contrôle du matériel	09h00
Début des tirs	Après la fin de l'échauffement (env. 09h35)

• **Après-midi**

Ouverture GREFFE	13h00
Échauffement à distance (30 mn) et contrôle du matériel	14h00
Début des tirs	Après la fin de l'échauffement (env. 14h35)

Rythme de tir : AB/CD ou ABC selon le nombre d'inscrits - volées de 6 flèches

Distances et Blasons suivant réglementation FFTA

Tenue de Club/Compagnie ou Blanche exigée (y compris sur les podiums).

Engagement :

7,00 € pour les benjamin(e)s / minines, 10,00 € pour les autres catégories
Le bordereau et le chèque d'inscription à l'ordre de AMTA sont à retourner par courrier au plus tard
le 10 juin 2018

à

AMTA - FITA-FEDERAL - 20 rue d'Aven 78310 MAUREPAS

Réservation obligatoire via :

<https://www.inscription-facile.com/form/FhPIUUpnKkIzZb8beuW>,

Toute place faisant l'objet d'une réservation doit être confirmée par écrit (cf. Engagement ci-dessus).

Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en compte.

Les inscriptions annulées la veille ou le jour de la compétition ne seront pas remboursées.

RESULTATS et RECOMPENSES

Proclamation des résultats le dimanche 24 juin 2018 vers 18h00.

Récompenses aux trois premier(e)s de chacune des catégories officielles FFTA

N'OUBLIEZ PAS :

Selon la nouvelle réglementation,

l'attestation de licence **2018 avec photo incluse ou pièce d'identité en plus,**
et le certificat médical, si non mentionné sur l'attestation, seront exigés au greffe.

Une buvette sera à votre disposition durant la compétition.

L'AMTA décline toute responsabilité en cas de bris ou perte de flèche(s).

AMTA Maurepas 20 rue d'Aven 78310 MAUREPAS
Association loi 1901, agréée DDJS - n° APS 78-1207 du 26/01/2009
N° FFTA : 0878123



AMTA MAUREPAS

Concours : **Tir FITA & FEDERAL**

Niveau : **Sélectif championnat France**

Date(s) : **samedi 23 juin 2018**

dimanche 24 juin 2018

Compagnie / Club :

Responsable de l'inscription :

Téléphone fixe :

Adresse :

Portable :

--- " ---

e-mail :

--- " ---

N°	NOM	Prénom	N° Licence	Catégorie	Arme (CL/CO/BB)	FITA / FEDE	Départ	Fauteuil (O/N)
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								

nombre

montant

RÈGLEMENT :

benjamin(e)s / minimes

à 7,00 € / archer =

autres catégories

à 10,00 € / archer =

Total :

PAYÉ PAR CHÈQUE N° :

A l'ordre de : **AMTA**

à envoyer à :

AMTA Maurepas
"FITA - FEDERAL"
 20 rue d'Aven
 78310 MAUREPAS